




Programme de la formation

Bilan de compétences - Eligible au CPF

-  Individuel sur site
-  24 heures sur 8 jour(s)
-  Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Indépendant et dirigeant
-  1 300 € HT / 1 560 € TTC par participant

Description courte

Le bilan de compétences est une formation individuelle faisant partie de la formation continue et permettant d'analyser et évaluer les compétences, attitudes et motivations d'une personne dans le but de l'aider à définir un projet professionnel cohérent par rapport au marché du travail.

Au-delà de ce bilan professionnel, le bilan de compétences est souvent l'occasion de se réorienter, de faire le point ou, parfois, tout simplement une solution d'évolution professionnelle.

Le bilan de compétences a pour but de vous situer sur le plan professionnel (évoluer dans son entreprise, changer d'entreprise, changer de métier, ...), afin de mieux connaître vos points forts. En identifiant ainsi tous les atouts qui vous caractérisent, vous déterminerez en quoi vous pourriez les mettre en avant, mais également comment mieux les utiliser.

Profil des participants

Toute personne désirant faire un bilan de compétences.

Objectifs

- Identifier les compétences acquises dans le parcours professionnel.
- Repérer dans le parcours, ce qui fait sens et identité professionnelle.
- Connaître les valeurs, les goûts, les centres d'intérêt.
- Déterminer des hypothèses de pistes professionnelles ou projets professionnels.
- Identifier pour chaque projet professionnel, les étapes de développement.
- Examiner les moyens à mettre en œuvre : formation, VAE, modalités de reconnaissance.
- Elaborer des stratégies permettant d'atteindre les objectifs professionnels.
- Définir un plan d'actions à court terme (moins d'un an) et moyen terme (3 ans).
- Réaliser la synthèse en co-écriture partagée.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Le bénéficiaire sera en capacité d'élaborer des choix d'orientation et d'insertion prenant en compte ses aspirations ainsi que l'ensemble des exigences de son environnement socio-économique et personnel.

Contenu

1. Phase préliminaire :
 - Déterminer votre besoin en bilan de compétences.
-

-
- Comprendre le déroulement du bilan et les moyens utilisés.
 - Décider de la poursuite ou de l'arrêt du bilan de compétences.

2. Phase d'investigation :

- Identifier vos compétences, motivations et pistes de progression.
- Déceler vos ressources et potentiels ignorés.
- Elaborer vos scénarios d'évolution professionnelle.
- Définir un plan d'action.

3. Phase de conclusion :

- Formaliser le travail réalisé durant le bilan.
- Concrétiser la relation entre vos compétences et vos projets d'évolution professionnelle.

Pédagogie et organisation

La principale approche méthodologique reste une approche éducative. Cette démarche globale vise à permettre au (à la) bénéficiaire d'élaborer des choix d'orientation et d'insertion prenant en compte ses aspirations ainsi que l'ensemble des exigences de son environnement socio-économique et personnel.

- Entretiens approfondis.
- Portefeuille de Compétences.
- Questionnaire sur les valeurs professionnelles.
- Tests d'intérêts professionnels.
- Méthode ADVP

La formatrice est une consultante en bilan de compétences expérimentée.

Mode de validation

Attestation de bilan de compétences

Financements possibles

CPF de la personne

Plan de formation de l'entreprise

Financement personnel
